



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Normandie | 2016

Bellengreville, Frénouville, Soliers – Interconnexion souterraine et sous-marine France- Angleterre n° 2

Opération préventive de diagnostic (2016)

David Flotté, Loïc Ménager et Laurent Vipard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/70834>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

David Flotté, Loïc Ménager et Laurent Vipard, « Bellengreville, Frénouville, Soliers – Interconnexion souterraine et sous-marine France-Angleterre n° 2 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 02 juin 2021, consulté le 03 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/70834>

Ce document a été généré automatiquement le 3 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Bellengreville, Frénouville, Soliers – Interconnexion souterraine et sous- marine France-Angleterre n° 2

Opération préventive de diagnostic (2016)

David Flotté, Loïc Ménager et Laurent Vipard

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Le projet de la société RTE d'établir une interconnexion souterraine et sous-marine France-Angleterre n° 2, localisé entre Bellengreville et Merville-Franceville, a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Seules les emprises incluses dans le territoire des communes de Bellengreville et Frénouville ont été inscrites au programme du diagnostic archéologique. La superficie prescrite est de 57 320 m². Sur la commune de Bellengreville, elle correspond au projet d'extension du poste électrique de Tourbe. Il s'agit d'un rectangle d'environ 4 ha de superficie. Sur la commune de Frénouville l'emprise des travaux a la forme d'une bande dont la largeur ne dépasse pas celle d'un godet de terrassement et dont la longueur est de 1 850 m. Les communes de Bellengreville et Frénouville sont situées à une quinzaine de kilomètres au sud-est du centre-ville de Caen.
- 2 Cette opération a permis de mettre en évidence une occupation du Néolithique moyen II, sous la forme d'un alignement de quatre fosses et de remettre au jour les vestiges de la fouille, jusque-là assez mal localisée, de « la nécropole des Drouly » (III^e-VII^e s.) menée à la fin des années 1960 par Christian Pilet.
- 3 Le reste des vestiges consistent en une série de fossés de type parcellaire qui divisent l'espace au moyen d'une trame orthogonale à large maille. La moitié d'entre eux se regroupent autour d'orientations est-ouest et nord-sud divergentes avec les orientations parcellaires actuelles. L'autre moitié n'entre pas dans ce schéma. Les

vastes espaces définis par ces lignes parcellaires sont très souvent vides de structures archéologiques. On remarque cependant l'existence d'un secteur livrant des vestiges fossoyés ponctuels que l'on ne trouve pas sur le reste de l'emprise. Il s'agit tout d'abord d'une sépulture datée du Hallstatt-début du second âge du Fer, placée sur le tracé d'un axe parcellaire à triple fossés parallèles orienté nord-sud. Une seconde sépulture pourrait se trouver près d'elle, dans le même contexte parcellaire. Ensuite ce sont quelques empièvements superficiels, une structure de combustion au bord d'une grande carrière de loess et quelques fosses erratiques du Haut-Empire qui parsèment l'emprise et attestent d'activités non domestiques dans ce secteur.

- 4 Cette opération, atypique du point de vue de la forme de son emprise se révèle fertile en informations archéologiques. Par-delà l'intérêt intrinsèque de chaque vestige mis au jour, c'est la relation entre ces vestiges et les éléments de chronologie relative et absolue qu'ils livrent, qui permettent d'informer le potentiel archéologique de ce secteur. Jusque-là, la carte archéologique le tenait pour vide ou ponctué de quelques entités archéologiquement peu informées. La linéarité du câble électrique permet donc d'échantillonner un espace dépassant largement la limite d'emprise du projet et de définir un modèle sommaire de l'occupation du sol dans ce secteur depuis la Protohistoire jusqu'à nos jours.

INDEX

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtFGjgeNOvS6>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtQ4Kd8ytoZd>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt0wJ2qHwGOu>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtv6vZ4yRS2q>

Année de l'opération : 2016

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpX5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtOA7J729U5c>

AUTEURS

DAVID FLOTTÉ

Inrap

LOÏC MÉNAGER

Inrap

LAURENT VIPARD

Inrap